

NORME INTERNATIONALE

ISO
3443-8

Première édition
1989-07-01

Tolérances pour le bâtiment —

Partie 8 :

Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel
des travaux de construction

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Tolerances for building —
Part 8 : Dimensional inspection and control of construction work

[ISO 3443-8:1989](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/c09ad52-ca80-4caf-8fec-e25c72d3418c/iso-3443-8-1989>



Numéro de référence
ISO 3443-8 : 1989 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3443-8 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*.

L'ISO 3443 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Tolérances pour le bâtiment*:

- *Partie 1: Principes fondamentaux pour l'évaluation et la spécification*
- *Partie 2: Base statistique pour la prévision de possibilités d'assemblage entre composants relevant d'une distribution normale des dimensions*
- *Partie 3: Procédés pour choisir la dimension recherchée et prévoir l'ajustement*
- *Partie 4: Méthode pour la prévision des écarts d'assemblage et pour la disposition des tolérances*
- *Partie 5: Série de valeurs à utiliser pour la spécification des tolérances*
- *Partie 6: Principes généraux pour les critères d'acceptation, le contrôle de conformité aux spécifications de tolérance dimensionnelle et le contrôle statistique — Méthode 1*
- *Partie 7: Principes généraux pour les critères d'acceptation, le contrôle de conformité aux spécifications de tolérance dimensionnelle et le contrôle statistique — Méthode 2 (Méthode de contrôle statistique)*
- *Partie 8: Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel des travaux de construction*

Les annexes A et B de la présente partie de l'ISO 3443 sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Tolérances pour le bâtiment –

Partie 8 :

Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel des travaux de construction

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3443 donne un certain nombre de critères et de procédés sur lesquels les parties intéressées d'un projet de construction doivent s'entendre clairement et se mettre d'accord. Elle s'applique aux procédés et exigences de contrôle de la qualité dimensionnelle, à utiliser lors des travaux de construction.

Une liste à appliquer, s'il y a lieu, est donnée dans l'annexe A.

2 Exigences

Avant le début des travaux de montage, il convient que les parties intéressées se mettent d'accord sur les points suivants et les respectent :

- a) les objets et leurs caractéristiques qu'il convient de vérifier, et une référence aux spécifications de tolérance;

b) les étapes de construction auxquelles doit intervenir un contrôle;

c) les parties responsables du contrôle;

d) les plans d'échantillonnage et la référence aux méthodes de mesurage; [72d3418c/iso-3443-8-1989](https://standards.iteh.ai/72d3418c/iso-3443-8-1989)

e) les procédés et conséquences en cas de non-conformité;

f) à quel moment commencer et achever le contrôle;

g) la documentation sur le contrôle.

Annexe A (informative)

Recommandations

La présente annexe contient une série de recommandations concernant les points spécifiés à l'article 2 et applicables s'il y a lieu.

A.1 Objets et caractéristiques qu'il est important de contrôler

Les objets importants et leurs caractéristiques à contrôler sont entre autres :

- a) les points primaires, secondaires et de détail, et les points de transfert et de protection dans le sens horizontal et vertical, contrôlés conformément à l'ISO 4463;
- b) les dimensions et le niveau de la fondation;
- c) les dimensions des composants de constructions préfabriquées livrés sur le chantier;
- d) la coaxialité ou la position du pied d'un composant;
- e) la verticalité, en particulier celle des parois des cages d'escalier et d'ascenseur;
- f) les jeux de joints entre les composants;
- g) les dimensions des surfaces d'appui des composants;
- h) l'horizontalité des surfaces de composants et des dalles de plancher du bâtiment;
- i) la coïncidence des surfaces;
- j) la forme des surfaces et des profils.

A.2 Étapes de construction auxquelles devrait intervenir un contrôle

Le contrôle peut s'effectuer, entre autres :

- a) au moment de la livraison des composants sur le chantier et avant le montage;
- b) à des stades importants, par exemple après le montage de chaque étage;
- c) au moment de l'achèvement d'un projet de construction.

A.3 Parties responsables du contrôle

Les parties responsables sont en règle générale l'entrepreneur ou le sous-traitant, ou d'autres personnes désignées par eux.

Les types de contrôle suivants peuvent être réalisés en cours de construction¹⁾:

- a) le contrôle de réception²⁾;
- b) le contrôle en cours de construction;
- c) le contrôle d'acceptation²⁾.

Il devrait être convenu à qui incombe la responsabilité de la réalisation de ces types de contrôle. Si besoin est, les différents types de contrôle peuvent être combinés entre eux.

A.4 Plans d'échantillonnage et référence aux méthodes de mesurage

Les caractéristiques qui ont une importance primordiale pour le caractère fonctionnel du bâtiment (sécurité, assemblage, économies, etc.) sont vérifiées à partir d'échantillons ou en appliquant un contrôle à 100 % (voir ISO 3443-6 et ISO 3443-7). L'implantation est contrôlée en appliquant les méthodes décrites dans l'ISO 4463-1.

Il convient de contrôler les dimensions et la forme du bâtiment ou des parties du bâtiment en appliquant les méthodes prescrites dans l'ISO 7976-1. Si la position des points de mesure n'a pas été prescrite, les positions peuvent être choisies selon l'ISO 7976-2.

Les parties intéressées devraient convenir de l'exactitude de mesure.

Le concepteur signale les caractéristiques qui sont d'une importance primordiale pour le caractère fonctionnel du bâtiment et indique les plans de contrôle spéciaux pour ces caractéristiques.

A.5 Procédés et conséquences en cas de non-conformité

Les écarts par rapport à des exigences d'exactitude prescrites doivent faire l'objet d'un rapport à la personne responsable désignée par convention, pour qu'elle juge des dispositions

1) En complément des contrôles sur le chantier mentionnés ci-dessous, un contrôle des composants avant la livraison peut être souhaitable.

2) Termes conformes à l'ISO 3534.